

Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base

En octobre 2016, par rapport à septembre 2016, les prix sont stables avec une tendance à la hausse. L'huile de palme enregistre la hausse la plus importante (28%). Cette tendance à la hausse est favorisée par des facteurs endogènes et exogènes. Au niveau national, le début des semis dans la plupart des territoires coïncident avec l'épuisement progressif des stocks paysans et commerçants. Des retards dans certaines zones, notamment le Haut-Katanga favorise également des poussées des prix dans le Sud est du pays.

La fin progressive des semis marquent également la baisse de la demande de main d'œuvre agricole. Le coût du travail journalier enregistre une baisse de 7% par rapport à septembre 2016. Par contre, les coûts des paniers alimentaires à base de maïs et de manioc ont augmenté respectivement de 12% et 2%. La hausse des coûts des paniers alimentaires concomitamment à la baisse du coût du travail journalier limite le pouvoir d'achat des ménages pauvres.



m-Kengela (mVAM)

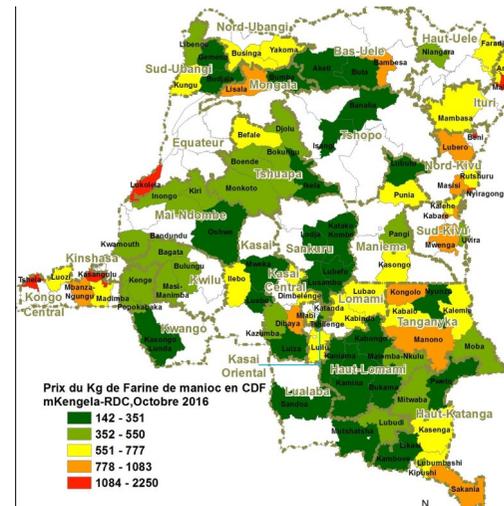
Les données ont été collectées par la méthodologie mVAM telle que développée par le Programme Alimentaire Mondial, adoptée et adaptée par la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID/Primature). Les données du septième round ont été collectées par téléphone du 20 au 29 octobre 2016 sur 245 marchés repartis sur 93 territoires contre 145 que compte le pays. La CAID et le PAM intensifient la sensibilisation auprès des commerçants pour assurer un taux de réponse élevée aux prochains rounds. Les enquêtes par téléphone présentent toujours un certain biais. Les résultats ci-dessous présentent davantage les tendances que les valeurs absolues de prix sur les marchés enquêtés.

Farine de maïs et farine de manioc

Au 31 octobre, le prix moyen du kilo de farine de maïs est de 947 FC. Il est en hausse de 13% par rapport au mois de septembre 2016. Les territoires de Aru (2.951 FC), de Mahagi (2.941 FC) et de Kasangulu (2.353 FC) enregistrent les prix les plus élevés. Tandis que les prix les plus bas sont enregistrés à Isangi (250 FC), Lusambo (353 C) et Moba (355 FC). De plus au centre du pays (provinces de Sankuru, Kasai central et Lomami) les prix sont relativement bas, oscillant entre 250 et 740 FC.

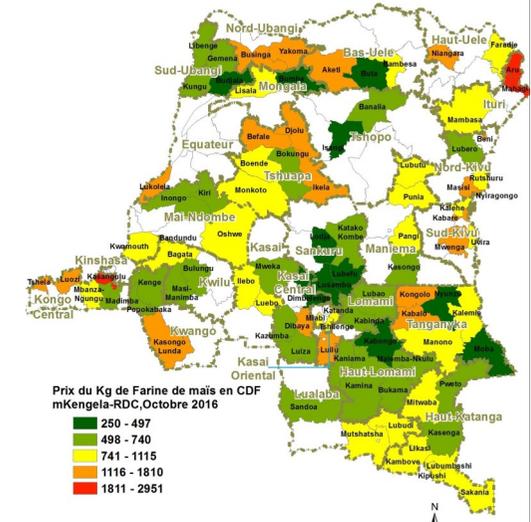
Le prix moyen du kilo de farine de manioc est de 567 FC soit une baisse de 7% par rapport au mois de septembre 2016. Les territoires de Lubefu (142 FC), de Lusambo (150 FC) et Sandoa (192 FC) enregistrent les prix les plus bas. Tandis que les prix les plus élevés sont observés à Mahagi (2.2250 FC), Béni (1.500 FC) et Nyirangongo (1.301FC). Dans la majorité des territoires du centre, du sud et de l'ouest du pays les prix varient entre 142 et 550 FC. Mahagi est le territoire qui enregistre les prix les plus élevés du kilo de farine de maïs et de manioc. Tandis que Lusambo est le territoire où les prix de la farine de manioc et de maïs sont les plus bas.

Figure 1: Prix moyen de la farine de manioc en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 2: Prix moyen de la farine de maïs en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Riz local et riz importé

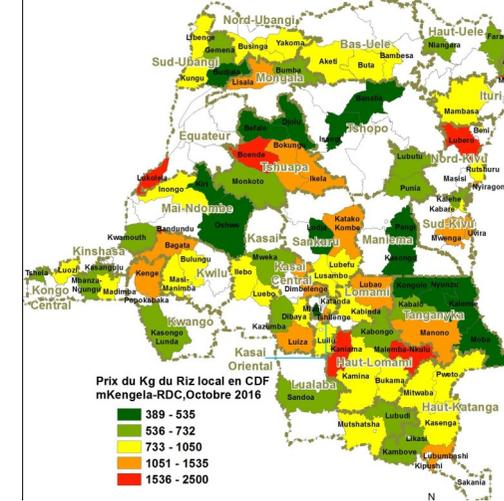
Le prix moyen du kilo de riz local est de 896 FC soit une baisse de 13% par rapport au mois de septembre. Les prix les plus élevés sont notés à Kaniama (2.500 FC), Boende (2.140 FC) et Lukolela (1.946 FC). Tandis que les territoires de Oshwe, Moba, Pangi, Kasongo et Kalemie (389 FC) ont les prix les plus bas.

En fin octobre 2016, le prix moyen du kilo de riz importé est de 1.490 FC soit une hausse de 6% par rapport au mois de septembre 2016. Les prix les plus élevés sont observés à Luiza (4.195 FC), Mahagi (4.000 FC) et Lukolela (3.600 FC). Les territoires de Mutshatsha (125 FC), de Kalemie et Dibemlenge (600 FC) enregistrent les prix les plus bas.

D'une manière générale la majorité des territoires du Sud-est du pays enregistre les prix du riz importé les moins élevés, prix qui varient entre 125 et 1.500 FC.

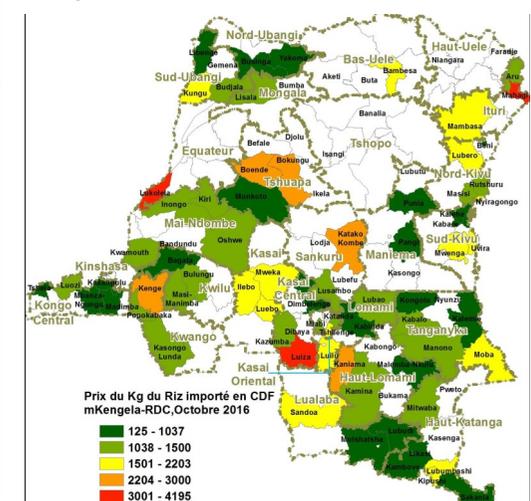
Lukolela est le territoire où les prix du riz local et du riz importé sont les plus hauts.

Figure 3: Prix du riz local en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 4: Prix du riz importé en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

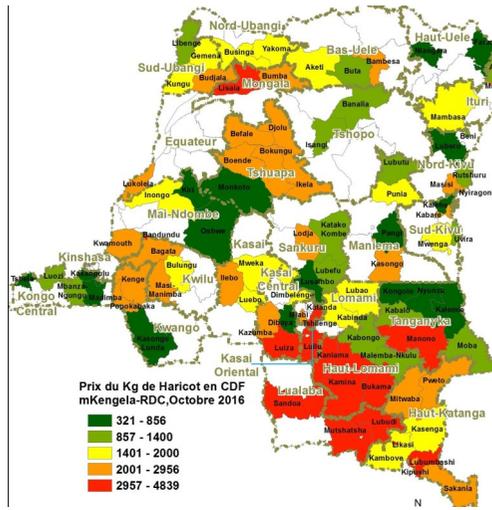
Le Haricot

Le prix moyen du haricot au 31 octobre est de 1.973 Fc soit une hausse de 2% par rapport aux mois de septembre 2016.

Tout comme au mois de septembre 2016, les hausses importantes continuent d’être enregistrées dans les territoires du Centre (Tshilenge) et du Sud-Est (Manono et Sandoa) du pays.

Les prix les plus élevés sont observés à Béni (6.452 FC), Manono (4.839 FC), Tshilenge (4.301 FC), Sandoa (4.117 FC) et Lisala (4.032 FC). Par contre les territoires de Kalemie, Pangi et Lubero enregistrent les prix les plus bas (321 FC). Depuis le mois de septembre les prix demeurent bas dans les territoires de Pangi, de Lubero et de Kalehe.

Figure 5: Prix du Haricot en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM



Source: m-Kengela, CAID/PAM

L’huile de palme et huile raffinée

Au 31 octobre, le prix moyen du litre d’huile de palme est de 1.315 FC soit une hausse importante de 28% par rapport au mois de septembre. Les prix les plus élevés persistent dans la partie Sud-est du pays tandis que les prix les plus bas sont observés dans le Nord. C’est ainsi que les territoires de Mahagi (2.500 FC), Luebo (2.278 FC), de Mutshatsha et de Sakania (2.083 FC) ont les prix les plus élevés. Par contre les prix les plus bas sont enregistrés à Likasi (303 FC), Isangi (606 FC), Gemena, Bulungu et Befale (758 FC).

Le prix moyen du litre d’huile végétale raffinée est de 2.433 FC soit une hausse de 3% par rapport au mois de septembre 2016. Les territoires du Sud-Est ont des prix assez bas, oscillant entre 1.806 et 2.291 FC. Par contre, les prix sont plus élevés dans les territoires enclavés du Centre. Les prix les plus élevés sont enregistrés à Ikela et Katakakombe (5.000 FC) ainsi qu’à Kiri et Mweka (4.500 FC). Les territoires de Lubutu (1.200 FC), de Lubero (1.429 FC) de Gemena et de Kasangulu (1.500 FC) ont les prix les plus bas. Au Sud-ubangui, le territoire de Gemena enregistre les prix les plus bas aussi bien pour le litre d’huile de palme que d’huile végétale raffinée.

Figure 6: Prix de l’huile de Palme en Franc Congolais

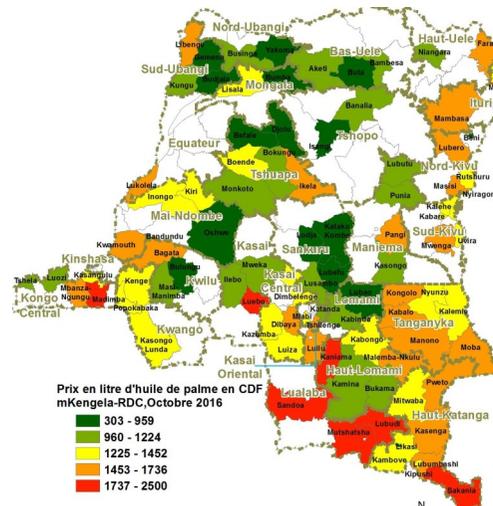
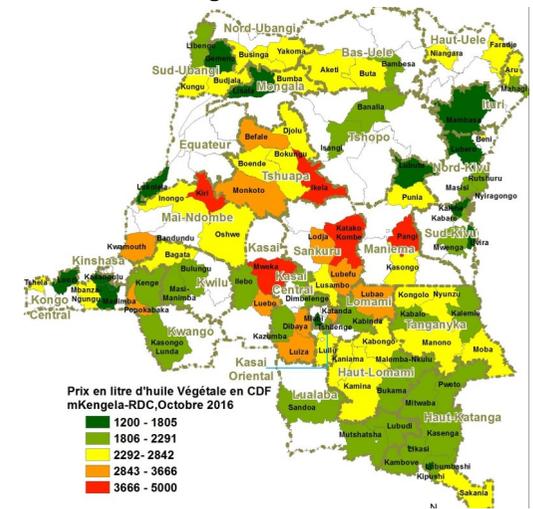


Figure 7 : Prix de l'huile végétale en Franc Congolais



Source: m-Kengela,CAID/PAM

Le sel et le sucre

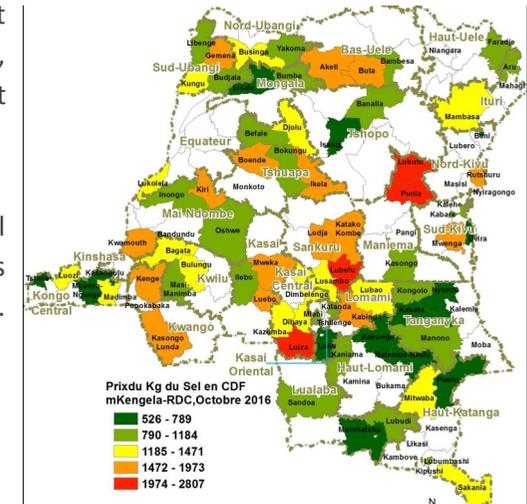
En octobre 2016, le prix moyen du kilo de sel est de 1.252 FC soit une hausse de 6% par rapport au mois de septembre. Les territoires du Sud et du Sud-est enregistrent les prix les plus bas variant de 526 à 1.184 FC. Les prix les plus élevés sont observés à Lubefu (2.807 FC), Luiza, Punia et Lubutu (2.632 FC). Tandis que les prix les plus bas sont observés à Pweto, Mutshatsha, Kabalo et Beni (526 FC). Depuis le mois de septembre, le prix du sel demeure élevé dans le territoire de Lubefu et il reste bas à Kabalo.

Le prix moyen du kilo de sucre a légèrement augmenté de 1% passant de 1.456 FC en septembre à 1.466 FC en octobre 2016; il est quasiment stable. Les prix les plus élevés sont observés à Ikela (3.200 FC), Mambassa (2.800 FC) et Bumba (2.495 FC). Les prix les plus bas sont enregistrés à Béni et Uvira (800 FC) ainsi qu'à Mutshatsha (917 FC), à Tshela et Mbanza-ngungu (933 FC).



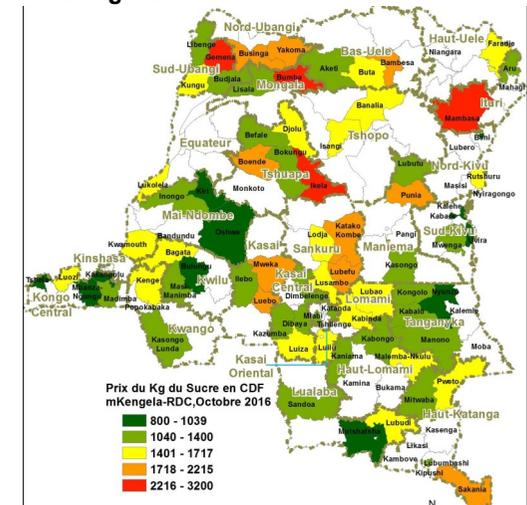
Source: m-Kengela. CAID/PAM

Figure 8: Prix du Kg du Sel en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Figure 9: Prix du Kg du Sucre en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le coût du panier alimentaire

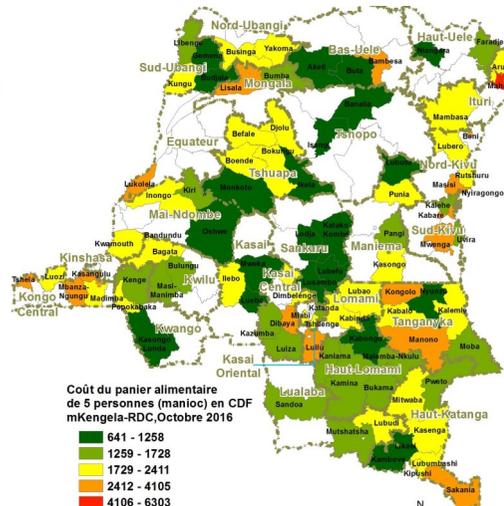
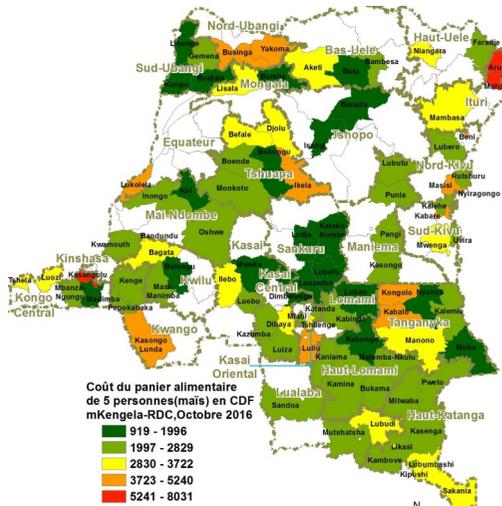
En octobre 2016, le coût moyen du panier alimentaire à base de maïs est de 2.859 FC soit une hausse de 12% par rapport au mois de septembre. Le coût de ce panier est particulièrement élevé à Mahagi (8.031 FC), Aru (7.718 FC), Kasangulu (6.150 FC) et Béni (5.793 FC). Par contre il est bas

à Isangi (920 FC), Lusambo (1.148 FC) et Nyunzu (1.164 FC). Les coûts sont très bas (entre 919 et 1.996 FC) et bas (entre 1.997 et 2.829 FC) respectivement au Centre et au Sud du pays.

Le coût moyen du panier à base de manioc est de 1.951 FC soit une hausse de 2% par rapport au mois de septembre 2016. Le coût moyen du panier manioc est très élevés à Mahagi (6.303 FC), Béni (5.131 FC) et Nyirangongo (3.844 FC). Et il est très bas à Lusambo (641 FC) et à Lubefu (651 FC)

Figure 10: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de maïs (1) en Franc Congolais

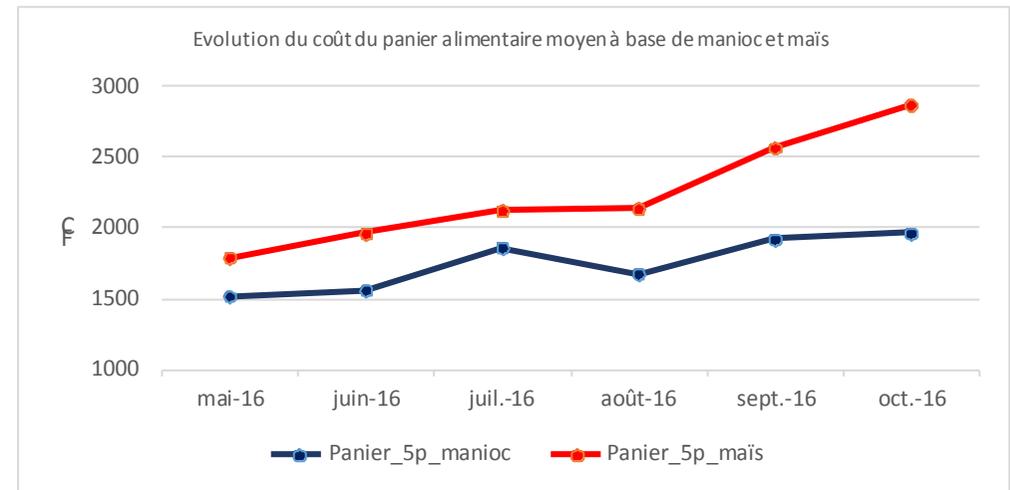
Figure 11: Coût du panier alimentaire de cinq personnes à base de manioc (2) en Franc Congolais



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Source: m-Kengela, CAID/PAM

Graphique 1: Evolution du coût du panier alimentaire moyen à base de manioc et maïs



Source: m-Kengela, CAID/PAM

Le coût du travail journalier

Le coût moyen de la journée de travail a baissé de 7% passant de 2.508 FC en septembre à 2.330 FC en octobre 2016. La journée de travail est mieux rémunérée à Kasangulu (5.500 FC), à Béni et Gemena

(5.000 FC). Par contre il est très bas à Pangui, Katanda et Yakoma (1.000 FC). Malgré tout, dans 71% des territoires (soit 66 territoires sur 93) où la journée de travail est rémunéré à plus de 1.951 FC, les travailleurs

agricoles peuvent se procurer un panier alimentaire à base de manioc.

Le pouvoir d'achat

Figure 12: Coût du pouvoir d'achat maïs

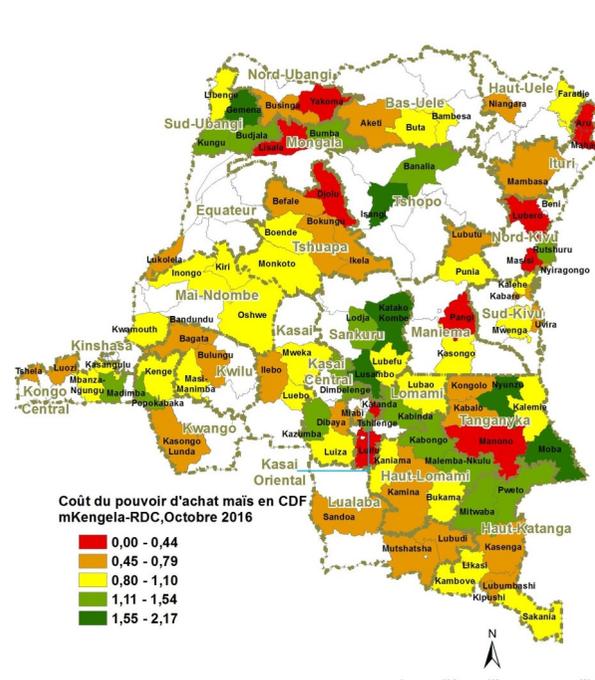
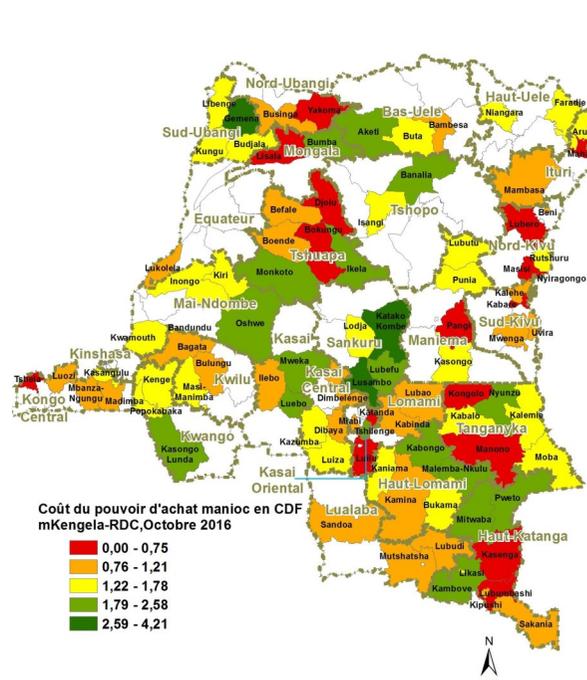


Figure 13 Coût du pouvoir d'achat manioc



Au mois d'octobre, une journée de travail permet d'acheter 0,9 panier alimentaire à base de maïs et 1,4 panier alimentaire à base de manioc contre 1,26 et 1,48 panier alimentaire à base de maïs et de manioc en septembre. Le pouvoir d'achat des ménages a baissé. Le pouvoir d'achat au panier alimentaire à base de maïs est très élevé à Lusambo, Isangi, Gemena et Nyunzu. L'accès à ce panier est très difficile à Lubero, Manono, Yakoma, Luilu, Aru, Djolu, Mahagi et Masisi.

Le pouvoir d'achat au panier alimentaire à base de manioc est très élevé à Gemena et à Lusambo et très bas à Lubero, Manono, Lisala, Yakoma et Mahagi.

Dans les territoires de Lubero, Manono, Yakoma et Mahagi, l'accès aux deux paniers alimentaires est particulièrement limité pour les travailleurs agricoles.

Le taux de change

Au niveau national, le taux moyen de change sur les marchés des territoires est de 1.074 FC pour un dollar contre 1.035 FC en septembre 2016.

La tendance à la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar observée les mois précédents persiste. Un dollar s'échange à au moins 1.000 FC dans tous les 93 territoires suivis contre 77 territoires en septembre 2016.

Table 1: Coût journalier du travail, coût du panier alimentaire à base de maïs, manioc et termes de l'échange

Territoire	Coutdunejour-needetravailagr	Panier_5p_maïs	Panier_5p_manioc	ToT_maïs	ToT_manioc	Territoire	Coutdunejour-needetravailagr	Panier_5p_maïs	Panier_5p_manioc	ToT_maïs	ToT_manioc
TSHELA	2125	3632	3335	0,59	0,64	IKELA	2500	4592	1190	0,54	2,10
MBANZA-NGUNGU	3000	2709	2711	1,11	1,11	BOKUNGU	1333	1964	1888	0,68	0,71
LUOZI	1750	3499	1966	0,50	0,89	MONKOTO	2167	2185	1177	0,99	1,84
MADIMBA	2500	1962	2212	1,27	1,13	BANALIA	2500	1944	1111	1,29	2,25
KASANGULU	5500	6150	3392	0,89	1,62	ISANGI	2000	920	1128	2,18	1,77
BANDUNDU	2667	3364	2114	0,79	1,26	BUTA	1625	1597	1127	1,02	1,44
INONGO	2420	2246	1821	1,08	1,33	AKETI	2750	3528	1063	0,78	2,59
KIRI	1750	1814	1321	0,96	1,32	BAMBESA	2900	2726	2948	1,06	0,98
OSHWE	1833	2156	988	0,85	1,85	NIANGARA	2000	3455	1258	0,58	1,59
BULUNGU	1500	1896	1646	0,79	0,91	FARADJE	2500	2746	1700	0,91	1,47
MASI-MANIMBA	2333	2361	1532	0,99	1,52	MAMBASA	2000	3233	2249	0,62	0,89
BAGATA	1667	3037	1890	0,55	0,88	MAHAGI	3000	8031	6303	0,37	0,48
KENGE	2167	2210	1607	0,98	1,35	ARU	2833	7718	2101	0,37	1,35
KASONGO-LUNDA	3000	4818	1171	0,62	2,56	NYIRAGONGO	2500	5119	3844	0,49	0,65
POPOKABAKA	3000	2091	1841	1,44	1,63	LUBERO		2089	2321	0,00	0,00
KWAMOUTH	2500	2830	1830	0,88	1,37	RUTSHURU	3867	2665	2295	1,45	1,68
LUKOLELA	3167	5192	3727	0,61	0,85	MASISI	1500	3973	2807	0,38	0,53
GEMENA	5000	2328	1186	2,15	4,22	BENI	5000	4767	4105	1,05	1,22
BUDJALA	2125	1657	1193	1,28	1,78	UVIRA	1750	2515	1487	0,70	1,18
KUNGU	2833	1871	2026	1,51	1,40	MWENGA	3500	3722	2993	0,94	1,17
LIBENGE	2000	1974	1296	1,01	1,54	KALEHE	2000	2371	1718	0,84	1,16
YAKOMA	1000	3985	2335	0,25	0,43	KABARE	2167	3948	3059	0,55	0,71
BUSINGA	1875	3921	1846	0,48	1,02	LUBUTU	1500	2522	971	0,59	1,54
LISALA	1500	3372	3654	0,44	0,41	PANGI	1000	2466	1466	0,41	0,68
BUMBA	2667	1773	1320	1,50	2,02	KASONGO	2500	2401	1970	1,04	1,27
BOENDE	2250	2768	2019	0,81	1,11	PUNIA	2833	2578	1919	1,10	1,48
BEFALE	2000	3590	1924	0,56	1,04	LUBUMBASHI	2000	2533	1934	0,79	1,03
DJOLU	1367	3702	1799	0,37	0,76	LIKASI	2000	2881	1386	0,69	1,44
						MUTSHATSHA	1500	2765	1728	0,54	0,87
						LUBUDI	1917	2898	1965	0,66	0,98
						SANDOA	1625	2479	1488	0,66	1,09
						KAMINA	1500	2421	1334	0,62	1,12
						KANIAMA	2000	2258	1560	0,89	1,28
						KABONGO	2167	1418	950	1,53	2,28

Pour la CAID

Gregoire MWEPU gmwepu@caid.cd
Max Daniel KATUMBA mkatumba@caid.cd
Marc MWEMBO mmwembo@caid.cd
Cornelie SIFA csifa@caid.cd

Pour le PAM

Claude Jibidar claude.jibidar@wfp.org
Sitta Kai-Kai sitta.kai-kai@wfp.org
Raoul Balleto raoul.balleto@wfp.org
Ollo Sib ollo.sib@wfp.org
Jean-Martin Bauer jean-martin.bauer@wfp.org

